



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Travaux publics et Services gouvernementaux  
Canada  
Place Bonaventure,  
800 rue de la Gauchetière Ouest  
Voir aux présentes - See herein  
Montréal  
Québec  
H5A 1L6  
FAX pour soumissions: (514) 496-3822

**REQUEST FOR PROPOSAL  
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government  
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services  
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires**

<b>Title - Sujet</b> Équipement d'optométrie	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 21301-185095/A	<b>Date</b> 2017-08-31
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 21301-18-5095	
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$MTA-375-14509	
<b>File No. - N° de dossier</b> MTA-7-40042 (375)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2017-10-11</b>	<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b> Heure Avancée de l'Est HAE
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Joseph, Marc	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> mta375
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (514) 496-3666 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (514) 496-3822
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA Établissement Drummondville 2025 rue Jean-de-Brebeuf Drummondville Québec J2B 7Z6 Canada	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

**Vendor/Firm Name and Address**

**Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Place Bonaventure,  
800 rue de la Gauchetière Ouest  
Voir aux présentes - See herein  
Montréal  
Québec  
H5A 1L6

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Sollicitation No. - N° de l'invitation  
21301-185095/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
21301-185095

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
MTA-7-40042

Buyer ID - Id de l'acheteur  
mta375  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## Table des matières

<b>PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX .....</b>	<b>2</b>
1.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ .....	2
1.2 BESOIN .....	2
1.3 COMPTE RENDU .....	2
1.4 ACCORDS COMMERCIAUX .....	2
<b>PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES.....</b>	<b>3</b>
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....	3
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS .....	3
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION .....	3
2.4 LOIS APPLICABLES .....	3
<b>PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS .....</b>	<b>4</b>
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS .....	4
<b>PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION .....</b>	<b>5</b>
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION .....	5
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION .....	5
<b>PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES .....</b>	<b>6</b>
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION .....	6
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	6
<b>PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT .....</b>	<b>7</b>
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ .....	7
6.2 BESOIN .....	7
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES .....	7
6.4 DURÉE DU CONTRAT - DATE DE LIVRAISON .....	7
6.5 RESPONSABLES .....	7
6.6 PAIEMENT .....	8
6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION .....	9
6.8 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	9
6.9 LOIS APPLICABLES .....	9
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS.....	9
6.11 CLAUSES DU GUIDE DES CCUA .....	9
<b>ANNEXE « A » .....</b>	<b>10</b>
BESOIN .....	10
<b>ANNEXE « B » .....</b>	<b>14</b>
BASE DE PAIEMENT .....	14
<b>ANNEXE « C » .....</b>	<b>16</b>
INTÉGRITÉ – LISTE DES ADMINISTRATEURS.....	16

Sollicitation No. - N° de l'invitation  
21301-185095/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
21301-185095

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
MTA-7-40042

Buyer ID - Id de l'acheteur  
mta375  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## **PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **1.1 Exigences relatives à la sécurité**

Bien que ce besoin ne comporte pas des exigences relatives à la sécurité. Avant d'être admis dans les établissements, les employés de l'entrepreneur, les sous-traitants ou des gens de métier devront se soumettre à une vérification locale de leur identité et de leurs antécédents, dont leurs antécédents judiciaires, par un service de police canadien autorisé à accéder au Centre d'information de la police canadienne (CIPC). Tous les employés seront escortés sur le site.

Service correctionnel Canada se réserve le droit de refuser en tout temps l'accès aux établissements.

### **1.2 Besoin**

Le besoin est décrit en détail à l'annexe « A » Énoncé des besoins ci-joint et des autres documents faisant partie intégrante de la présente demande de proposition et de tout contrat découlant.

### **1.3 Compte rendu**

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

### **1.4 Accords commerciaux**

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

Sollicitation No. - N° de l'invitation  
21301-185095/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
21301-185095

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
MTA-7-40042

Buyer ID - Id de l'acheteur  
mta375  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## **PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

### **2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées**

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003 \(2017-04-27\)](#) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document [2003](#), Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

**Supprimer : soixante (60) jours**

**Insérer : quatre-vingt-dix (90) jours**

#### **2.1.1 Clauses du Guide des CCUA**

B1000T

Condition du matériel – soumission

2014-06-26

### **2.2 Présentation des soumissions**

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

### **2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission**

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

### **2.4 Lois applicables**

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur au Québec et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

Sollicitation No. - N° de l'invitation  
21301-185095/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
21301-185095

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
MTA-7-40042

Buyer ID - Id de l'acheteur  
mta375  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## **PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS**

### **3.1 Instructions pour la préparation des soumissions**

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (2 copies papier)  
Section II : Soumission financière (1 copie papier)  
Section III : Attestations (1 copie papier)

**Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.**

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement [Politique d'achats écologiques](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

#### **Section I : Soumission technique (Voir Annexe A)**

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

#### **Section II : Soumission financière (Voir Annexe B)**

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

#### **3.1.1 Fluctuation du taux de change**

C3011T (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

#### **Section III : Attestations**

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

Sollicitation No. - N° de l'invitation  
21301-185095/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
21301-185095

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
MTA-7-40042

Buyer ID - Id de l'acheteur  
mta375  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## **PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION**

### **4.1 Procédures d'évaluation**

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

#### **4.1.1 Évaluation technique**

Il est obligatoire de fournir les documents techniques/descriptifs des produits que vous offrez (ex. Dessin, fiche, croquis, etc.) afin de permettre leur évaluation technique. À défaut de ce faire, la soumission sera jugée non recevable.

**Vous devez démontrer dans votre offre technique que vos produits sont conformes avec toutes les SPÉCIFICATIONS DE RENDEMENT MINIMALES mentionnées à l'Annexe « A »;**

##### **4.1.1.1 Critères techniques**

1. Conformité aux exigences techniques de l'Annexe A, à démontrer au dépôt de la soumission.
2. Acceptation des conditions établies dans la demande de proposition

##### **4.1.2 Évaluation financière**

- a) Conformité à la méthode d'établissement des prix proposés. Annexe «B»
- b) Les soumissionnaires sont tenus de soumettre des prix fermes pour chacun des articles mentionnés à l'annexe «B».

Le montant total de la soumission de l'Annexe « B » Base de paiement sera calculé comme suit:  
*Prix total du contrat = Quantité Article #1 multiplié par le prix.*

##### **4.1.3 Clause du Guide des CCUA**

A0222T (2014-06-26) Évaluation du prix – Soumissionnaires établis au Canada et à l'étranger

### **4.2 Méthode de sélection**

Une soumission doit respecter toutes les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable.

#### **4.2.1 Méthode de sélection - critères techniques obligatoires**

Clause du Guide des CCUA A0031T (2010-08-16), Méthode de sélection – critères techniques obligatoires.

**La soumission recevable ayant le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.**

Sollicitation No. - N° de l'invitation  
21301-185095/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
21301-185095

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
MTA-7-40042

Buyer ID - Id de l'acheteur  
mta375  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## **PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

### **5.1 Attestations exigées avec la soumission**

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

#### **5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction**

Conformément à la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>) Le soumissionnaire doit présenter avec sa soumission la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

### **5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires**

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

#### **5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée (Voir Annexe « D »)**

Conformément à la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

#### **5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission**

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF](http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848) » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848) ([http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu\\_travail/droits\\_personne/equite\\_emploi/programme\\_contrats\\_federaux.page?&\\_ga=1.152490553.1032032304.1454004848](http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848)).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

Sollicitation No. - N° de l'invitation  
21301-185095/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
21301-185095

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
MTA-7-40042

Buyer ID - Id de l'acheteur  
mta375  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## **PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT**

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

### **6.1 Exigences relatives à la sécurité**

Bien que ce besoin ne comporte pas des exigences relatives à la sécurité. Avant d'être admis dans les établissements, les employés de l'entrepreneur, les sous-traitants ou des gens de métier devront se soumettre à une vérification locale de leur identité et de leurs antécédents, dont leurs antécédents judiciaires, par un service de police canadien autorisé à accéder au Centre d'information de la police canadienne (CIPC). Tous les employés seront escortés sur le site.

Service correctionnel Canada se réserve le droit de refuser en tout temps l'accès aux établissements.

### **6.2 Besoin**

Le besoin est décrit en détail à l'annexe « A » Énoncé des besoins ci-joint et des autres documents faisant partie intégrante de la présente demande de proposition et de tout contrat découlant

### **6.3 Clauses et conditions uniformisées**

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

#### **6.3.1 Conditions générales**

**2010A (2016-04-04), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.**

### **6.4 Durée du contrat - Date de livraison**

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le **1er novembre 2017**.

#### **6.4.1 Livraison, inspection et acceptation**

Le *responsable technique* sera le responsable des inspections. Tous les rapports, biens livrables, documents, biens et services fournis en vertu du contrat seront assujettis à l'inspection du responsable des inspections ou de son représentant. Si des rapports, documents, biens ou services ne sont pas conformes aux exigences de l'énoncé des travaux et ne sont pas satisfaisants selon le responsable des inspections, ce dernier aura le droit de les rejeter ou d'en demander la correction, aux frais de l'entrepreneur uniquement, avant de recommander le paiement.

#### **6.4.2 Points de livraison**

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'Annexe « A » du contrat.

### **6.5 Responsables**

#### **6.5.1 Autorité contractante**

L'autorité contractante pour le contrat est :

#### **Marc Joseph**

Agent d'approvisionnement  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Direction générale des approvisionnements  
Bureau régional du Québec  
800 rue de la Gauchetière Ouest, Suite 1110, Montréal, Qc, Canada, H5A 1L6

Téléphone: (514) 496-3666

Télécopieur: (514) 496-3822

Courriel : [marc.joseph@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:marc.joseph@tpsgc-pwgsc.gc.ca)

Sollicitation No. - N° de l'invitation  
21301-185095/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
21301-185095

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
MTA-7-40042

Buyer ID - Id de l'acheteur  
mta375  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

### 6.5.2 Responsable Technique (*sera complété par le Canada lors de l'adjudication*)

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Organisation : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

### 6.5.3 Représentant de l'entrepreneur (*À remplir par le fournisseur*)

#### Nom et numéro de la personne-contact

Nom : \_\_\_\_\_  
Titre : \_\_\_\_\_  
Organisation : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_ \_\_\_\_ \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

## 6.6 Paiement

### 6.6.1 Base de paiement – Prix unitaires fermes

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé des prix unitaires fermes tel que spécifiés dans le contrat, selon un montant total de \_\_\_\_\_\$. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvées par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

### 6.6.2 Limite de prix

Clause du *Guide des CCUA*

C6000C

Limite de prix

2011/05/16

### 6.6.3 Clauses du guide des CCUA

C2000C

Taxes-entrepreneur établi à l'étranger

2007/11/30

H1000C

Paiement unique

2008-05-12

Sollicitation No. - N° de l'invitation  
21301-185095/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
21301-185095

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
MTA-7-40042

Buyer ID - Id de l'acheteur  
mta375  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## 6.7 Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

## 6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

### 6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

## 6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur \_\_\_\_\_ et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

## 6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales **2010A (2016-04-04)**;
- c) Annexe A, Besoin;
- d) Annexe B, Base de Paiement;
- e) Annexe C, Dispositions relatives à l'intégrité;
- f) la soumission de l'entrepreneur en date du \_\_\_\_\_

## 6.11 Clauses du Guide des CCUA

### Référence de

CCUA	Section	Date
A2000C	Ressortissants étrangers (entrepreneur canadien)	2006/06/16
A2001C	Ressortissants étrangers (entrepreneur étranger)	2006/06/16
A9068C	Règlements concernant les emplacements du gouvernement	2010/01/10
G1005C	Assurance-aucune exigence particulière	2016/01/28

Sollicitation No. - N° de l'invitation  
21301-185095/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
21301-185095

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
MTA-7-40042

Buyer ID - Id de l'acheteur  
mta375  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

**ANNEXE « A »**

**BESOIN**

**Acquisition d'un système d'équipement d'optométrie**

Sollicitation No. - N° de l'invitation  
21301-185095/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
21301-185095

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
MTA-7-40042

Buyer ID - Id de l'acheteur  
mta375  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## ANNEXE "A" – BESOIN

Service correctionnel du Canada a besoin qu'on lui fournisse, qu'on lui livre et qu'on lui installe une (1) suite d'optométrie selon les exigences ci-dessous, et qu'une formation soit dispensée aux utilisateurs.

### Site de livraison

Chef des Services de santé - Établissement Drummond  
2025 Jean de Brébeuf, Drummondville, Québec - J2B 7Z6

### SPÉCIFICATIONS DE RENDEMENT MINIMALES - La suite d'optométrie doit comprendre ce qui suit :

#### 1. Tabouret pneumatique

- \_Siège ayant un diamètre minimum de 16 po sans dossier
- \_Hauteur réglable de 18 po à 24 po
- \_Pivotement sur 360 degrés
- \_ 5 pattes avec roulettes
- \_Levier de levage avec appareil pneumatique

#### 2. Fauteuil à inclinaison électrique

- \_Interrupteur commandé par les pieds avec fil, et interrupteur commandé par les doigts
- \_Retour automatique à une position droite basse
- \_Fonctionnement des deux cotés à l'aide d'appuie-bras à charnière
- \_Base hydraulique
- \_Pivotement sur au moins 180 degrés
- \_Repose-pieds
- \_Appuie-tête réglable avec dispositif de fixation
- \_Fini vinyle; ou rembourrage amovible pour le nettoyage; ou tissu antiviral
- \_Siège : minimum de 20 po x 15 po (standard)
- \_Distance entre les appuie-bras : minimum de 17 po (standard)
- \_Capacité minimale de 300 lb

#### 3. Support et instruments

- \_De type Welch-Allyn ou l'équivalent, avec capacité de rechargement et compatible avec le fauteuil d'optométrie
- \_Bras de lampe à fente contrebalancé avec mécanisme de blocage et une plage de déplacement d'environ 12 po pour des instruments pesant entre 12 et 80 lb
- \_Bras réfracteur supérieur avec une plage de déplacement vertical d'environ 10 po pour des instruments pesant jusqu'à 20 lb
- \_Interrupteur situé sur la console pour contrôler le projecteur de cartes, la chaise, la lampe et les bornes de raccordement
- \_Lampe suspendue réglable à halogène

#### 4. Réfracteur

- Reichert RX Master ou l'équivalent

#### 5. Auto-projecteur à DEL

- \_Avec zoom fixé au mur, avec test de la mouche stéréo au hasard avec lunettes - selon les normes de l'industrie
- \_Auto-projecteur
- \_Télécommande
- \_Distance de réfraction de 2,5 à 6 m
- \_Filtre rouge/vert
- \_Test stéréo
- \_Au moins 1 paire de lunettes 3D standard pour adulte

Sollicitation No. - N° de l'invitation  
21301-185095/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
21301-185095

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
MTA-7-40042

Buyer ID - Id de l'acheteur  
mta375  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### 6. Auto-réfracteur kératomètre

- Diode luminescente
- Grande plage de mesure, de -30 à +25
- Taille de la pupille minimale mesurable : 2 mm
- Mentonnière motorisée
- Graphique de paysage
- Affichage à cristaux liquides en couleur
- Imprimante Intégrée

#### 7. Lampe à fente

- Système de modification du grossissement jusqu'à 40x
- Hauteur de fente variable et lumière de fixation de la largeur
- Microscope de type Gallien ou l'équivalent
- Filtre variables - au moins 3 filtres Intégrés

#### 8. Lensemètre

- Plage de mesure
- i)  $\hat{\Pi}$  Lunettes et verres de contact -25,0 d à +25,0 d
- ii) Cylindre 0 d à +/-9,99 d
- iii) Axe 0 degré à 180 degrés
- iv) Addition 0 d à +/-9,99 d
- v) Prisme 0 à 17
- Écart Interpupillaire 40 à 100 mm
- Diamètre de lentille mesurable jusqu'à 120 mm
- Temps de mesure Min 0,13 s
- Affichage 30 degrés d'inclinaison, affichage à cristaux liquides avec lumière.
- Imprimante Intégrée.
- Détection automatique pour lentilles à foyers multiples.

#### 9. Table à instruments ophtalmiques standard

- Doit être ajustable en hauteur

#### 10. Tonomètre

- Plage de mesure De 1 à 60 mm de HG, CCAA 40, CCAA 60
- Distance de fonctionnement Minimum de 11 mm
- Alignement
- i) Méthode Point d'alignement et indicateur de foyer
- ii) Lumière Intérieure DEL verte
- iii) Plage de fonctionnement 36 mm
- iv) Mode Automatique
- Moniteur Affichage couleur de 5 po minimum
- Imprimante Requisite avec l'équipement

#### 11. Ophtalmoscope à main

#### 12. Test de couleurs à 24 plaques

- 14 plaques pour les déficiences rouge/vert
- 1 plaque d'approximation pour les déficiences
- 2 plaques pour les déficiences jaune/bleu

Sollicitation No. - N° de l'invitation  
21301-185095/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
21301-185095

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
MTA-7-40042

Buyer ID - Id de l'acheteur  
mta375  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

### **13. Séance de formation**

Service technique sur place après l'installation d'une durée d'environ deux (2) heures, pour démontrer le fonctionnement de l'équipement acheté. Après la formation, le/la participant/e doit avoir une bonne compréhension du fonctionnement des exigences de sécurité et de l'entretien de l'équipement fourni.

La séance de formation doit être donnée au site de livraison.

**14.** Les guides d'utilisation (version français et anglais) doivent être fournis pour tout l'équipement fournit installé.

### **15. Tout l'équipement doit:**

- \_ être homologué CSA
- \_ utiliser la capacité électrique standard entre 100 et 120 V

Sollicitation No. - N° de l'invitation  
21301-185095/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
21301-185095

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
MTA-7-40042

Buyer ID - Id de l'acheteur  
mta375  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## **ANNEXE « B »**

### **BASE DE PAIEMENT**

**Acquisition d'un système d'équipement d'optométrie**

Sollicitation No. - N° de l'invitation  
21301-185095/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
21301-185095

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
MTA-7-40042

Buyer ID - Id de l'acheteur  
mta375  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

**ANNEXE « B »**

**BASE DE PAIEMENT**

	<b>Qté</b>	<b>Prix Unitaire</b>	<b>Prix Total</b>
Acquisition d'un système d'équipement D'optométrie selon les spécifications à l'Annexe « A » incluant la livraison et l'installation.	01	_____ \$	_____ \$
<b>Total:</b>		_____ \$	

Sollicitation No. - N° de l'invitation  
21301-185095/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
21301-185095

Amd. No. - N° de la modif.  
File No. - N° du dossier  
MTA-7-40042

Buyer ID - Id de l'acheteur  
mta375  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

**ANNEXE « C »**

INTÉGRITÉ – Liste des administrateurs

**Acquisition d'un système d'équipement d'optométrie**

